

MARCHES PUBLICS

AVENANT : N° 1/2012

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie, Mel)

COMMUNE D'ORANGE

Titulaire du marché objet du présent avenant :

GIA INGENIERIE – BP 131 – 13267 MARSEILLE cédex 8

Objet du marché :

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – MISE EN SECURITE DE LA FALAISE ROCHEUSE AUX ARCHIVES MUNICIPALES

Montant initial du marché : 6 350.76 € TTC

Modifications successives de ce montant :

(la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions)

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant ⁽¹⁾
AVENANT	1		6 884.33€ TTC

(1) Tous les avenants doivent être inscrits dans ce tableau même lorsqu'ils ne modifient pas le montant du marché, dans ce cas faire figurer dans la case nouveau montant « pour mémoire »

Indiquer ici la nature des modifications introduites dans le marché initial.

Article 1 – offre de prix.

Le présent avenant a pour objet de fixer le forfait définitif du Maître d'oeuvre
 Montant de l'avenant : + 533.57 € TTC (+ 446,13 € HT)

Article 2 - Modification des clauses du marché.

Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 59 000,00 € HT

Coût prévisionnel des travaux (AVP) : 63 957 € HT

Taux de rémunération : 9,00 %

Calcul du forfait : 63 957,00 x 9,00 % = **5 756.13 € HT (6 884,33 € TTC)**

Montant des missions

Missions	TTC
Mission G 5	
Etude de diagnostic géotechnique	1 529.85 €
Mission G 2	2 294,78 €
Mission G 4	3 059,70 €
Total	6 884,33 €

L'article **AE.4 - Offre de prix** de l'acte d'engagement est modifié comme suit :

Missions et répartition des honoraires par éléments de mission :

ELEMENTS	%	TOTAL HT
<u>MISSION G 5</u>		
Etude de diagnostic géotechnique	1 %	639,57
AVP	1 %	639,57
Total HT mission G 5	2.0%	1279,14
<u>MISSION G 2</u>		
PRO	2 %	1 279,14
ACT	1 %	639,57
Total HT mission G 2	3 %	1 918,71
<u>MISSION G 4</u>		
VISA	0,50 %	319,79
DET	3 %	1 918,71
AOR	0,50 %	319,78
Total HT mission G4	4 %	2 558,28
Total général HT G5 - G2 – G4		5 756,13 €
TVA 19.6 %		1 128,20 €
Total général TTC – Etude diagnostic + G5 - G2 – G4		6 884,33 €

Article 3

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires à celles contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

C. Signatures des parties

EXE4

A **ORANGE**, le

Le Maître d'Œuvre
(signature)

GIA INGENIERIE

Le pouvoir adjudicateur,
(signature)

Le Maire,

Jacques BOMPARD

Date d'envoi à la préfecture :

D. Notification de l'avenant

EXE4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A _____, le

Marché N°

182/2011

Avenant N°

1

3

/

3